

Assises 2024 : La facturation électronique – Quelles conséquences pour le commissaire aux comptes ?

Nouveau Assises 2024

Obligation à venir pour les entreprises en France, la facturation électronique questionne aussi bien les chefs d'entreprise que les tiers intervenant auprès d'eux.

Le commissaire aux comptes devra inévitablement prendre en compte ce changement structurel et opérationnel dans son approche d'audit à la fois sur les aspects liés au contrôle interne que sur les diligences à mettre en œuvre sur les comptes impactés par la facturation électronique.

Au-delà des conséquences de cette nouvelle obligation sur sa mission de contrôle légal des comptes, le commissaire aux comptes a un rôle essentiel à jouer, dès maintenant, avec une première phase de pré-diagnostic de l'organisation de l'entreprise permettant de cartographier les risques associés et ainsi sensibiliser les chefs d'entreprise.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0114.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

- Comprendre les enjeux et les caractéristiques liés à cette nouvelle obligation
- Identifier les impacts de la facturation électronique sur la mission du commissaire aux comptes

Questions traitées

- La facturation électronique : pour qui, pour quand et comment ?
- L'application de cette nouvelle obligation est-elle similaire quelle que soit l'organisation de l'entreprise ?
- Quelles sont les diligences à mettre en œuvre relatives au changement du système d'information et des processus de l'entité ?

Bénéfices pour les participants

- Comprendre les dispositifs existants et à venir en matière de facture électronique
- Disposer d'un outil de pré-diagnostic sur la maturité de l'entreprise quant à la mise en place de la facturation électronique au sein de son organisation
- Identifier les travaux à mettre en œuvre lors de la gestion des changements du système d'information
- Prendre connaissance des conséquences de la facturation électronique sur les diligences à mettre en œuvre par le commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission de contrôle légal des comptes

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cnccservices.formation@cncc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet